TERMES DE REFERENCE

Groupe Technique - Gestion de l’Information

**Introduction**

Lors de la seconde réunion du cluster WASH organisée le 15 Mai 2012, les membres du cluster ont décidé de créer un Groupe de Travail – Gestion de l’Information afin de créer les outils nécessaires à améliorer l’efficacité et l’efficience de la réponse des partenaires WASH au Mali, mais également travailler à la collecte et au partage des informations existantes.

**Objectif**

Le travail du Groupe Gestion de l’information est de contribuer à optimiser l’impact de la réponse des partenaires du cluster WASH auprès des populations affectées dans le respect du partenariat établi entre les membres du cluster.

**Composition**

Le Groupe Technique Gestion de l’Information est idéalement composé de :

* Un (1) représentant de la Cellule de Planification et de Statistiques, Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaine de l’Etat,
* Un (1) représentant d’UNICEF,
* Un (1) représentant d’Action Contre la Faim, Espagne,
* Un (1) membre de l’équipe de coordination du cluster WASH,

La présidence du groupe est partagée entre l’équipe de coordination du cluster WASH et de l’UNICEF.

**Cahier des charges**

* + Etablir un calendrier des rencontres et un chronogramme des activités du groupe de travail, et le présenter aux membres du COS pour validation ;
	+ En priorité, compiler les données primaires par commune/localité (population, accès à l’eau, assainissement, etc.) ;
	+ Elaborer une fiche d’évaluation des capacités opérationnelles des partenaires (RH, capacités financières, matériels/stock de contingence, moyens logistiques) ;
	+ Définir et mettre en application avec l’équipe cluster une méthodologie standard d’évaluation continue des besoins et permettant de renseigner un système d’alerte précoce (indicateurs à définir, fréquence de mise à jour) ;
	+ Définir et mettre en application avec l’équipe cluster une méthodologie de suivi et d’évaluation de la réponse des partenaires WASH ;
	+ Développer des fiches d’enquêtes, adaptées au contexte et aux besoins d’évaluations des partenaires sur le terrain, ainsi que les guidelines méthodologiques pour réaliser les enquêtes ;
	+ Elaborer une matrice d’archivage et de compilation des analyses des besoins faites par les partenaires ;
	+ Rédiger et mettre à jour les points d’action suite aux réunions de travail du groupe et les communiquer aux membres du Comité d’Orientation Stratégique.

**Modalités de travail**

La fréquence et le lieu des séances de travail de ce groupe technique est à établir par eux, et à soumettre pour validation aux membres du COS.